

DU MARIAGE CHRETIEN

Résumé des conférences données à la cathédrale de
Valleyfield (février 1901) par M. l'abbé C.-A.

Santoire, vicaire général

LE mariage, dès l'origine, a reçu de Dieu des caractères qui doivent le distinguer de toute autre alliance. Ces caractères sont : la sainteté, puisqu'il est l'œuvre du Dieu très saint ; l'unité, un seul homme qui doit s'unir à une seule femme ; l'indissolubilité, les nœuds formés en présence de Dieu et confirmés par lui, ne peuvent être rompus que par la mort de l'un des époux.

Mais ce type si excellent et si beau du mariage s'altéra peu à peu et finit par se perdre chez les peuples païens. Chez les Hébreux mêmes, chez ce peuple choisi de Dieu pour conserver la vérité révélée, le mariage subit les suites désastreuses de la faute originelle, et bien des désordres s'introduisirent dans les unions conjugales.

Cependant l'histoire nous dit que le mariage, chez tous les peuples anciens, a toujours été regardé comme quelque chose de divin. De là l'usage fréquent chez eux de ne point célébrer les noces sans des cérémonies religieuses, l'autorité des pontifes et le ministère des prêtres.

Jésus ramena le mariage à son antique sainteté ; il confirma solennellement l'unité et la perpétuité du lien conjugal légitimement formé, quand, répondant aux Pharisiens qui l'interrogeaient sur le divorce, il prononça ces paroles souveraines : « N'avez-vous pas lu, leur dit-il, que l'homme laissera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse et ils seront deux dans une seule chair. Et moi je dis : Ils ne seront pas deux, mais une seule chair. » Et il les renvoie sur cette grave parole : « Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni. »